

# Jour par jour, les événements



La manifestation du 19 octobre, à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Photos AFP

**MARDI 19 OCTOBRE**

## 3,5 millions de manifestants : "Retrait ! Grève générale !"

3,5 millions de manifestants dans toute la France. Comme dans de nombreuses villes de province, l'exigence de retrait a traversé toute la manifestation à Paris. Aux syndicats FO scandant : « Ni amendable ni négociable, retrait », ont répondu des dizaines de syndicats CGT : « Tous ensemble, grève générale », « grève générale pour le retrait ».

Lors des manifestations précédentes, à Paris, dans le cortège CGT, seules quelques banderoles affichaient l'exigence de retrait (partagée, dans leur for intérieur, par beaucoup plus). Le 19 octobre, cette exigence a surgi de tout le cortège, cortèges compacts d'employés territoriaux en grève à Villejuif, à Bagneux, à Paris, pour le retrait ; cortège des cheminots de Paris-Saint-Lazare ; cortège des électriciens et gaziers de la région Ile-de-France exigeant le retrait du projet de loi.

**MERCREDI 20 OCTOBRE**

## Un amendement au Sénat réjouit la CFDT

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le Sénat adopte un amendement prévoyant, en 2013, de « réfléchir » à « une réforme systémique ». Cette réflexion portera notamment sur « les conditions de mise en place d'un régime universel par points ». Ce basculement, qui signifierait la destruction de tous les régimes de retraites existants et une baisse brutale des pensions, est une vieille revendication de la CFDT (lire page 4).

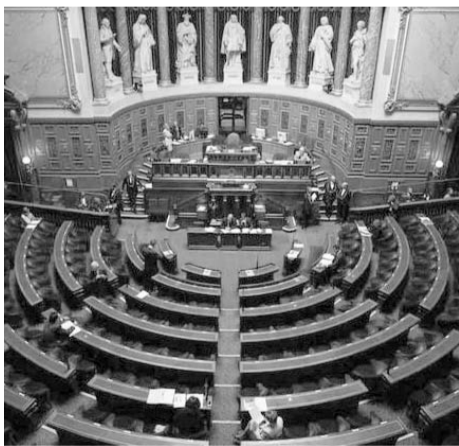
**JEUDI 21 OCTOBRE**

## Chérèque et Thibault appellent "au respect des biens et des personnes"

A l'issue de la réunion des confédérations, CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA déclarent qu'elles « veilleront au respect des biens et des personnes » et appellent à une nouvelle journée d'action le jeudi 28, c'est-à-dire après l'adoption définitive du projet de loi au Parlement, et à de nouvelles manifestations le samedi 6 novembre.

## Débat houleux chez les cheminots. La grève est reconduite

Trois organisations de cheminots de la région Languedoc-Roussillon, CGT, UNSA, CFDT, publient un communiqué : « La réunion des confédérations de ce soir va sûrement décider de nouvelles mobilisations. (...) Les cheminots se sont inscrits dans la grève reconductible depuis dix jours avec un rapport de force important (...). Afin de maintenir et d'amplifier le rapport de force des cheminots de la région Languedoc-Roussillon, les organisations syndicales régionales CGT, UNSA, CFDT proposent de débattre dans les assemblées générales de la région de la transformation des modalités d'action. Elles proposent aux cheminots de faire 59 minutes de grève quotidienne à chaque prise de service. (...) Cette nouvelle forme d'action doit nous permettre de gagner un plus grand nombre de cheminots dans la grève afin d'amplifier le rapport de force. »



### Tollé général

Le secrétaire du syndicat CGT des cheminots de Montpellier fait la proposition à l'assemblée de ses syndiqués de transformation des modalités de l'action.

Un lecteur nous raconte : « Tollé général. Plusieurs interventions contre cela. J'interviens pour dire que je suis aussi contre et que, si on est dans cette situation, c'est parce qu'il n'y a pas d'appel clair au niveau interprofessionnel venant des confédérations. Comment organiser une grève dans ces conditions alors que le gouvernement est dans les pires difficultés et que nous avons encore 31 % de grévistes et 90 % chez les roulants. Nombre de jeunes cheminots interviennent dans le même sens. L'assemblée des syndiqués CGT décide de reconduire la grève. » Ce n'est pas ce qui était prévu...

Cette décision de l'assemblée des syndiqués oriente l'assemblée des cheminots qui se réunit après : « Plus de participants que la veille, parce que les syndiqués de l'UNSA sont venus plus nombreux. Le responsable CGT, contre l'avis de l'assemblée des syndiqués, défend la position des trois organisations régionales pour la grève de 59 minutes. Les syndiqués CGT, les syndiqués SUD, un délégué FO interviennent avec netteté contre cette proposition. (...) Un syndiqué CGT dit : "Si on est dans cette situation, c'est parce qu'il n'y a pas d'appel clair au niveau interprofessionnel." » L'assemblée vote pour la reconduction de la grève. >>>



**"Si on est dans cette situation, c'est parce qu'il n'y a pas d'appel clair au niveau interprofessionnel"**

Un cheminot syndiqué CGT



# du 19 au 25 octobre

>>> Dans l'assemblée de Béziers, la majorité pour la reconduction est écrasante. Ce n'est pas ce qui était prévu... Pourtant, la bataille n'est pas toujours facile.

Le lendemain, toujours à Montpellier, nouvelle assemblée des cheminots. Une nouvelle fois, le responsable CGT, contre l'avis de ses syndiqués, préconise 59 minutes de grève et oppose à la reconduction pure et simple de la grève « la reconduction selon les modalités que chacun choisit ». Aidé par SUD, il fait passer sa proposition.

## VENDREDI 22 OCTOBRE



## La police lance une attaque au dépôt de carburant de Grandpuits

Au matin, une opération de police est lancée contre le dépôt de Grandpuits, en Seine-et-Marne. Trois ouvriers sont blessés, dont un gréviste réquisitionné. Car, une fois le dépôt

« débloqué », le préfet réquisitionne les grévistes de la raffinerie de Grandpuits. Un fait sans précédent, comme le souligne le coordinateur CGT de Total. Un fait sans précédent que le tribunal administratif de Melun dénonce comme une atteinte au droit de grève et décide d'annuler. Le préfet édictera immédiatement un nouvel ordre de réquisition.

La confédération CGT publie alors un communiqué, intitulé « *Le gouvernement perd son sang-froid* », dont la teneur n'est pas celle de la déclaration « intersyndicale » de la veille : « *Il s'agit d'un interdit pur et simple du droit de grève garanti par la Constitution.* »

Pour la CFDT, François Chérèque reprend la formule rédigée en commun la veille avec Thibault et appelle à respecter « le droit des biens et des personnes ». Il précise, pour qu'on comprenne bien : « *Il y a le respect du droit de grève et le respect de la circulation.* »

Cette formule du « respect des biens et des personnes » a indigné de très nombreux salariés et syndiqués. Sarkozy ne vient-il pas d'indiquer qu'il va envoyer les forces de l'ordre « débloquer » les dépôts de carburant ? Et les lycéens matraqués ?

## Indignation, mais pas abattement

Et il n'y a pas que cette phrase qui suscite des réactions de colère. A retenir la date du 28 comme prochaine journée d'action, après le vote du projet dont tous les salariés veulent le retrait, ne laisse-t-on pas les mains libres à un gouvernement qui a décidé de réprimer ?

Indignation, mais pas abattement : au lendemain de la déclaration qui a suscité ces réactions, l'assemblée des cheminots de Paris-Austerlitz vote la reconduction, par 122 sur 123.

Les personnels conducteurs et éboueurs de COL Est (Lyon) décident de « *rejoindre nos collègues territoriaux de Marseille en grève depuis dix jours, de Bordeaux, de Toulouse, de Nantes, d'Angers, de Saint-Etienne, de Vaulx-en-Velin... en grève reconductible pour le retrait du projet de loi Sarkozy-Fillon-Woerth.* »

Toutes les unions syndicales régionales d'Ile-de-France (y compris la CFDT et l'UNSA) publient ce même jour un « *communiqué de soutien aux salariés de la raffinerie de Grandpuits* », où elles « *appellent tous les franciliens à exprimer leur solidarité, à poursuivre et à amplifier la mobilisation revendicative* ». Le même jour, les salariés de la raffinerie de Donges décident, par 317 voix pour, 64 contre et 17 abstentions, de la reconduction de la grève pour une semaine.

## Manifestation interprofessionnelle à Aix-en-Provence

Ce même 22 octobre, à Aix-en-Provence, à l'appel de l'intersyndicale FO-CGT-CFDT de l'hôpital, a lieu la première manifestation interprofessionnelle. La manifestation a rassemblé près de 300 salariés et jeunes, avec une banderole unitaire CGT-FO-CFDT-UNEF. Le cortège de l'hôpital, fort d'une centaine d'agents hospitaliers malgré les réquisitions, a été rejoint par une délégation de l'UNEF, par un fort cortège des territoriaux FO de la ville et de la CPA, par les syndicats FO de Carrefour, de Casino, de la Pénitencière, de la métallurgie, du petit commerce, du transport, des cliniques privées, des crèches, des agents de l'office HLM, des retraités, de l'enseignement, de l'équipement, de l'union locale FO de Gardanne.

Les unions locales CFDT et CGT ont rejoint la manifestation à hauteur du cours Mirabeau. Une délégation CGT-FO-CFDT-UNEF a été reçue en sous-préfecture pour déposer une motion commune adoptée par l'ensemble des manifestants, exigeant le retrait immédiat du plan gouvernemental.

## Le Guen (PS) : "L'allongement de la durée de cotisation est accepté par tous"

Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris, proche de Dominique Strauss-Kahn (directeur général du FMI), déclare au *Parisien* (22 octobre) : « *Si les socialistes gagnent en 2012, je doute fortement que les conditions économiques nous permettent de revenir aux 40 ans (de cotisations pour la retraite — NDLR). Martine Aubry a été claire : l'allongement de la durée de cotisation a été accepté par tous.* »

## Le président PS de la communauté urbaine de Marseille veut casser la grève des éboueurs

Le président PS de la communauté urbaine de Marseille, Eugène Caselli, fait savoir, rapporte l'AFP, qu'il a « *demandé au préfet de région de réquisitionner le personnel* » de la voirie de Marseille, en grève depuis dix jours. « *J'ai été obligé de passer un cran, espérons que je n'aie pas à en passer un autre* », menace-t-il en plus.

Réagissant à cette annonce, le secrétaire général adjoint des territoriaux FO, Patrick Rué, a fait part de son « *opposition à toute mesure de réquisition visant du personnel en grève* ».

Dimanche 24, le préfet des Bouches-du-Rhône décide la réquisition des éboueurs de Marseille.

## LUNDI 25, UNE JOURNÉE CHARNIÈRE

## La réaction des cheminots de Paris-Saint-Lazare

« *L'assemblée générale des grévistes de Paris-Saint-Lazare, avec les organisations syndicales CGT, SUD-rail, FO, CFDT, UNSA, réunie ce lundi 25 octobre 2010 au quatorzième jour de grève, condamne fermement le recours à la force et à la réquisition contre nos camarades grévistes des raffineries et contre nos camarades grévistes éboueurs.* »

« *En recourant à la militarisation des civils et à la répression contre les grévistes et les lycéens, le pouvoir abuse de ses prérogatives dans le seul intérêt de sa politique.* »

« *Face à ces actes graves qui portent atteinte au droit de grève et à la liberté syndicale, l'AG de Paris-Saint-Lazare appelle les cheminots qui ne sont pas encore en grève à rentrer dans la grève et à participer aux assemblées générales.* »



## Les éboueurs de Marseille contraints de suspendre leur mouvement

Dans la soirée, les éboueurs de Marseille, en grève depuis deux semaines, votent la suspension de leur mouvement. Ils ont sur le dos le préfet, qui les réquisitionne à la demande du président PS de la communauté urbaine. « *C'est la mort dans l'âme que l'on reprend le travail* », dit l'un d'eux à l'AFP. A la télévision, le secrétaire général adjoint du syndicat FO des territoriaux marseillais déclare en substance : on a

apporté la preuve que bloquer le pays, c'est possible.

Il a bien raison. Bloquer le pays, par la grève interprofessionnelle, comme le réclame son syndicat avec des centaines d'autres, tout comme les cheminots, en grève eux aussi par dizaines de milliers depuis deux semaines, c'est la question posée par la mobilisation, depuis des semaines, de millions de travailleurs.

## Sur France 2, « deal » en direct entre Chérèque et Parisot

En soirée, François Chérèque (CFDT), Bernard Thibault (CGT) et la représentante des patrons, Laurence Parisot, débattent sur France 2.

« *Le débat parlementaire va se terminer, on sera dans une autre optique, c'est évident, lance Chérèque, on ne remet pas en cause la légitimité du Parlement (...). On entre dans une nouvelle étape.* » Il poursuit, à l'adresse de Laurence Parisot : « *Il faut maintenant entrer dans les négociations sur l'emploi des jeunes, l'emploi des seniors, c'est une urgence.* »

« *Je voudrais dire à François Chérèque que je suis d'accord* », répond Parisot ! Enthousiaste, la responsable patronale ajoute : « *Ce serait une bonne façon de passer à autre chose.* »

Bernard Thibault est resté assez silencieux. Ecartant une nouvelle fois l'exigence de retrait du projet de loi sur les retraites, il déclare simplement : « *Le mouvement n'est pas fini, il prendra d'autres formes.* »

Par un vote solennel, le Sénat adoptera définitivement la réforme des retraites le lendemain. Les députés doivent voter à leur tour mercredi 27, la veille de la journée d'action appelée par l'intersyndicale. ■

## ÉDITORIAL

# Ils ont osé la réquisition !

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

**D**e bout en bout, la V<sup>e</sup> République est un régime réactionnaire antidémocratique. A quelques jours d'intervalle, le gouvernement réquisitionne les grévistes des dépôts d'essence, menace de réquisition les éboueurs en grève, et fait voter par un Parlement aux ordres une contre-réforme qui dresse contre elle l'immense majorité de la population !

La réquisition est une atteinte majeure au droit de grève, une déclaration de guerre contre la classe ouvrière dans son ensemble et contre la démocratie.

Il faut remonter à 1963, lorsque de Gaulle décréta la réquisition des mineurs, pour trouver un précédent. A l'époque, notre journal dénonçait cette tentative de « *porter un coup décisif au mouvement ouvrier* » visant à faciliter « *le processus d'intégration des syndicats dans l'Etat* » et concluait que « *la grève générale (est la — NDR) seule riposte valable à la réquisition si les dirigeants entendent résister* » (1).

Aujourd'hui encore, tout est là : « *si les dirigeants entendent résister* »...

Reprenons le calendrier. 19 octobre : pour la sixième fois, des millions de travailleurs en grève et en manifestation exigent le retrait de la contre-réforme Sarkozy-Fillon-Woerth. A la SNCF, dans de nombreux secteurs du public comme du privé, la grève est reconduite par les assemblées générales, souvent depuis le 12 octobre. Autour des raffineries et des dépôts d'essence, comme parmi les travailleurs territoriaux, notamment ceux du nettoyage (à Marseille et dans d'autres villes), s'exprime un mouvement vers le blocage du pays, pour contraindre une fois pour toutes le gouvernement à reculer. Deux jours plus tard, le 21 octobre, l'intersyndicale (CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA) se réunit. Son communiqué ignore l'exigence du retrait et de la grève pour le retrait. Il prétend que « *des millions de salariés affirment vouloir une autre réforme des retraites* » et s'engage à « *veiller au respect des biens* ». Dans les 48 heures qui suivent, les réquisitions commencent, suivies de l'adoption de la contre-réforme à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Chérèque déclare alors qu'« *une loi est toujours perfectible* » et annonce l'ouverture de négociations avec le Medef dans le cadre de l'application de la contre-réforme. De son côté, Bernard Thibault affirme que le mouvement contre la réforme des retraites « *continuerait* » en prenant « *d'autres formes* ».

Quant au Parti socialiste... n'a-t-on pas entendu certains de ses élus menacer eux aussi de réquisition les éboueurs en grève ? Il est vrai que le 20 octobre, le Parlement européen adoptait des recommandations visant à la mise en place des fonds de pension, de la santé en ligne, des partenariats public-privé et du respect des disciplines budgétaires, dans une résolution basée sur un rapport présenté par la députée du PS française, Pervenche Berès.

C'est bien dans cette subordination aux institutions anti-ouvrières de la V<sup>e</sup> République et de l'Union européenne que s'enracinent les barrages auxquels se heurte la lutte de classe acharnée des travailleurs et des militants unis contre la réforme Sarkozy-Fillon-Woerth. C'est bien là, dans ces barrages, que le gouvernement prétend puiser les forces qui lui permettent de jouer le pourrissement. Il n'en reste pas moins que la classe ouvrière se bat. Bloquer toutes les contre-réformes constitue plus que jamais l'ordre du jour ouvrier.

Ces questions sont au centre de la préparation de la conférence du 11 décembre.

(1) *Informations ouvrières* nos 146 et 147, 9 et 16 mars 1963.



# Retraites par points : l'accord Chérèque-Sénat

## Voilà où mène l'alliance avec la CFDT...

Dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 octobre, le Sénat a adopté un amendement prévoyant, en 2013, de « réfléchir » à « une réforme systémique ». Cette réflexion portera notamment sur « les conditions de mise en place d'un régime universel par points ». « Nous aurions dû commencer par là, enfin on s'aperçoit qu'il faut une grande réforme des retraites ! », a ironisé Martial Bourquin (PS). Le PS, qui avait déposé un amendement similaire, a d'ailleurs décidé de le retirer et a voté contre ! Un système par points ? Ce serait la fin de tous les régimes existants. C'est ce que demande ouvertement, outre le PS, la CFDT.

Le syndicat FO du site EDF de Corde-mais (Loire-Atlantique) explique tous les enjeux de cet amendement.

- « Vouloir offrir des gages à la CFDT... et lui permettre ainsi de sortir du mouvement unitaire contre la réforme des retraites, le gouvernement, avec l'appui des sénateurs de droite et du centre, a proposé trois amendements pour ouvrir, à partir de 2014, une réflexion sur la mise en place, dans notre pays, de la retraite "par points". »
- Dans un tel régime par points, les cotisations versées par les actifs sont transformées en points que le salarié cumule durant toute sa carrière professionnelle.
- Lors de la liquidation des droits, le montant de la retraite est alors déterminé en multipliant le total des points accumulés par une valeur fixée dite de "service".
- La mise en place d'un tel système, qui pourrait a priori paraître intéressant pour certains polypensionnés, revêt en fait de nombreux effets pervers extrêmement dangereux pour l'avenir du système par répartition.
- Dans une telle logique, l'uniformisation des différents régimes deviendrait incontournable. Que resterait-il alors de notre régime spécial ?
- Plus globalement, la mise en œuvre d'une retraite par points aboutirait au

renforcement du caractère contributif, puisque l'ensemble de la carrière, et non plus les 25 meilleures années pour le régime général ou les six derniers mois pour les régimes spéciaux, s'appliquerait.

• Ainsi, les retraites d'aujourd'hui deviendront mécaniquement encore plus basses demain dans un système qui ne prendrait que très partiellement en compte les déroulements de carrière.

• A terme, ce régime unique par points se transformerait, de fait, en régime à minima, l'intervention omniprésente de l'Etat en qualité de cofinancier du régime et l'obligation permanente d'un équilibre financier conduisant inexorablement à une réduction lente du taux de remplacement.

• Avec, pour conséquence, la nécessité pour les futurs pensionnés de devoir se constituer des retraites "complémentaires", mais cette fois... par capitalisation !

• Avec cette nouvelle attaque vis-à-vis du système par répartition, il est donc d'actualité, plus que jamais, d'être vigilant et de continuer la lutte pour le retrait du projet Sarkozy-Fillon, qui n'est qu'une marche supplémentaire vers la mise en place par les libéraux de tous bords, dans notre pays, d'une retraite par capitalisation. »



Photo AFP



Seine-Saint-Denis

Les cheminots du Bourget s'adressent aux fédérations et aux confédérations

**“C'est ensemble, unitairement et dans un élargissement interprofessionnel, que nous pourrions gagner”**

« Les cheminots, réunis en assemblée générale ce jour, constatant que la grève perdue dans leur entreprise, vous demandent solennellement d'user de tout votre pouvoir auprès des différentes confédérations et fédérations interprofessionnelles pour renforcer et élargir la mobilisation par l'appel à des mouvements coordonnés, dont la grève reconductible, dans toutes les branches.

Les cheminots seuls ne pourront tenir une mobilisation permettant le retrait du projet de loi sur les retraites tel qu'il a été proposé. C'est ensemble, unitairement et dans un élargissement interprofessionnel, que nous pourrions gagner.

Les cheminots attirent votre attention et attendent dans les plus brefs délais un retour favorable à leur demande ; ils mandatent leurs représentants syndicaux pour vous faire parvenir cette requête. » ■

**Motion issue de l'assemblée générale du 22 octobre 2010 des cheminots en grève de la SNCF (périumètre UT Nord-Ile-de-France)**

**La réponse de la fédération FO cheminots**

« Paris le 22 octobre. Aux camarades signataires de la motion de l'assemblée générale des cheminots en grève de UT Nord-Ile-de-France, Chers camarades (...), la fédération Force ouvrière des cheminots répond favorablement à votre motion.

En effet, depuis le début, nous considérons, avec notre confédération, que seule une grève interprofessionnelle fera céder le gouvernement et amènera au retrait de cette réforme injuste (...). Voici un extrait du communiqué de la confédération FO à l'issue de l'intersyndicale du 21 octobre 2010 : *“Telle est la raison pour laquelle FO a, de nouveau, proposé un appel unitaire à une grève franche de l'ensemble des salariés. Pour FO, il devient de plus en plus nécessaire et urgent d'unifier une mobilisation qui est montée d'un cran dans de multiples actions engageant les syndicats et les salariés au plan local. C'est aussi une attente à laquelle il est de la responsabilité des confédérations syndicales de répondre.”* C'est donc sans aucune hésitation que la fédération FO des cheminots répond favorablement à votre motion. Nous espérons qu'il en sera de même de toutes les fédérations de cheminots. Bon courage à tous pour le juste combat que nous menons ensemble. Fraternellement. » ■

### LA RÉPONSE DE LA CFDT

**“Nous y sommes favorables, c'est l'une de nos revendications”**

Jean-Louis Malys, numéro 2 de la CFDT, réagit le 22 octobre, dans *Le Parisien* : « Les sénateurs proposent un débat en 2013 pour réfléchir à une réforme systémique dont la mise en œuvre interviendrait après 2018. Nous y sommes favorables. C'est en effet l'une de nos revendications. »

Il ajoute : « Une fois que la loi est votée, elle a une légitimité, c'est la démocratie. » Tout en étant amené à dire : « Ce n'est pas parce qu'on a obtenu un acquis qu'il faut arrêter le mouvement. »

Alors, quelle « réforme systémique » le gouvernement veut-il mettre sur les rails avec son projet de loi ?

Jean-Louis Malys expliquait déjà en février 2010 : « Il est juste de respecter un lien étroit entre les cotisations versées et la pension, et la culture française des retraites est celle des retraites professionnelles. »

Cela signifierait-il qu'il faudrait supprimer les périodes assimilées (chômage, maladie, majoration de durée d'assurance,...) qui constituent 30 % du montant des pensions ?

Oui, dit Malys : « Je propose d'éviter toute notion de points gratuits, car, en matière de retraite, rien n'est gratuit ! Tout a un coût. » C'est un responsable « syndical » qui parle !

Par ailleurs, confirme Malys, pour calculer la pension dans un système « par points », « il faut prendre en compte toute la carrière, ce qui avantage les salariés défavorisés et la reconnaissance des carrières longues ». Après les 25 meilleures années imposées par la loi Balladur, c'est donc le calcul sur toute la carrière sans périodes assimilées ! C'est-à-dire le système par points que le Medef préconise depuis 2003. ■

### Entretiens avec...

**Charles Foulard, coordinateur CGT du groupe Total**  
**“Il faut faire reculer le gouvernement !”**



Très sollicité par les radios, télévisions, françaises et étrangères, Charles Foulard a accordé un bref entretien au correspondant d'Informations ouvrières le 22 octobre.

**C. Foulard :** Le pouvoir politique cherche à focaliser sur Grandpuits pour occulter le mouvement qui grandit, mouvement de millions de travailleurs. Ce sont les douze raffineries qui sont en grève, pas seulement Grandpuits. Après

les retraites, s'il réussit son plan, le gouvernement remettra en cause l'assurance maladie. Il a gravement porté atteinte au droit de grève avec la réquisition. Comment fera-t-on à l'avenir, si on ne peut plus faire grève ? Il faudra dire : s'il vous plaît, peut-on avoir dix euros ? Il faut poursuivre et faire reculer le gouvernement.

**Comment vois-tu le moyen de faire reculer le gouvernement ?**

Il faut que les salariés se mettent en grève partout dans le pays.

**Pour cela, n'est-il pas nécessaire que les confédérations appellent nationalement à la grève interprofessionnelle jusqu'à satisfaction ?**

Je ne rentre pas dans ce débat, bien qu'il y ait du vrai dans ce que tu dis, mais ce ne sont pas des incantations qu'il faut. Ce n'est pas parce qu'on montera sur des tables à Montreuil qu'il y aura grève générale, ça ne se passe pas comme cela, c'est aux salariés de décider. Mais ce que tu dis est sensé, je ne dis pas qu'un appel des confédérations n'aiderait pas un peu plus. ■

**Patrick Picard, secrétaire de l'UD CGT Paris**  
**“Il faut aller jusqu'au bout”**

Lors d'un rassemblement, le vendredi 22 octobre, devant l'hôpital Tenon, Patrick Picard, secrétaire de l'union départementale CGT, a répondu à quelques questions de notre journal.

### Dépôt pétrolier Total Belgium Feluy bloqué Plus aucun mouvement de camions

Plus aucun camion n'entre ni ne sort du site de Feluy depuis 7 h 30 mardi matin, 26 octobre, à l'initiative du SETCa, qui veut marquer ainsi la solidarité des travailleurs belges avec leurs confrères français, en grève pour protester contre la réforme des pensions. Le mouvement pourrait affecter la distribution en Belgique à court terme.

« La direction de Feluy a clairement choisi son camp, celui de Nicolas Sarkozy », a précisé mardi matin Manu Morais du SETCa-Centre. « Nous avions initialement décidé de ne bloquer que l'entrée et la sortie des camions français venant s'approvisionner à Feluy, en solidarité avec nos collègues français. Nous avons constaté l'augmentation des chargements de l'ordre d'environ 40 à 50 camions par jour par rapport au flux habituel de quelque 450 camions. Nous avons donc exigé de la direction que celle-ci se limite aux chargements habituels, ce qu'elle refuse à l'évidence. Voilà qui montre clairement qu'elle prend position dans le conflit français, ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord. »

Le site de Feluy est donc complètement bloqué, avec, comme conséquence, que les approvisionnements en Belgique pourraient être perturbés à très court terme.

**Comment voyez-vous la suite de la bataille pour que le projet de loi du gouvernement soit retiré ?**

Il faut aller jusqu'au bout. La décision de la journée du 28 octobre prochain par l'intersyndicale indique que l'on ne lâchera rien. Il ne faut pas forcément se crispier sur le mot retrait. Il y a des synonymes : « abandon », « remise à plat »... Et on ne peut se satisfaire du statu quo, 41 annuités, il faudra reposer le problème. Il faut aussi l'augmentation des salaires. On peut imposer des négociations. On veut une autre répartition des richesses...

**Certains médias mettent en évidence le fait que la direction de la CFDT dit que, le vote une fois achevé, la loi aura une certaine légitimité...**

Ce qui est important, c'est que la CFDT appelle à la journée du 28 octobre. Après le vote de la loi, il y aura la promulgation des décrets, on aura un espace pour continuer à se battre.

**Ce rassemblement interprofessionnel est un succès, il y a un bon millier de manifestants...**

En effet, les rassemblements interprofessionnels précédents, à l'Hôtel de ville, à la fontaine des Innocents et à la Bibliothèque nationale ont regroupé un nombre croissant de participants. Celui d'aujourd'hui est plus important. Nous allons prendre l'initiative d'en organiser un autre, mardi prochain 26 octobre, qui ira jusqu'au centre d'incinération des déchets de la porte d'Ivry, qui est bloqué. On s'épaulera les uns les autres, c'est important pour la continuité de la bataille.

Propos recueillis par Michèle LEPEUVE ■